

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PP-021 PROJET DE RÉSOLUTION

Afin d'autoriser l'agrandissement de l'école secondaire Henri-Bourassa de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, située au 6051 boulevard Maurice-Duplessis, pour l'aménagement d'un gymnase double

AVIS est, par les présentes, donné aux personnes intéressées, par la soussignée :

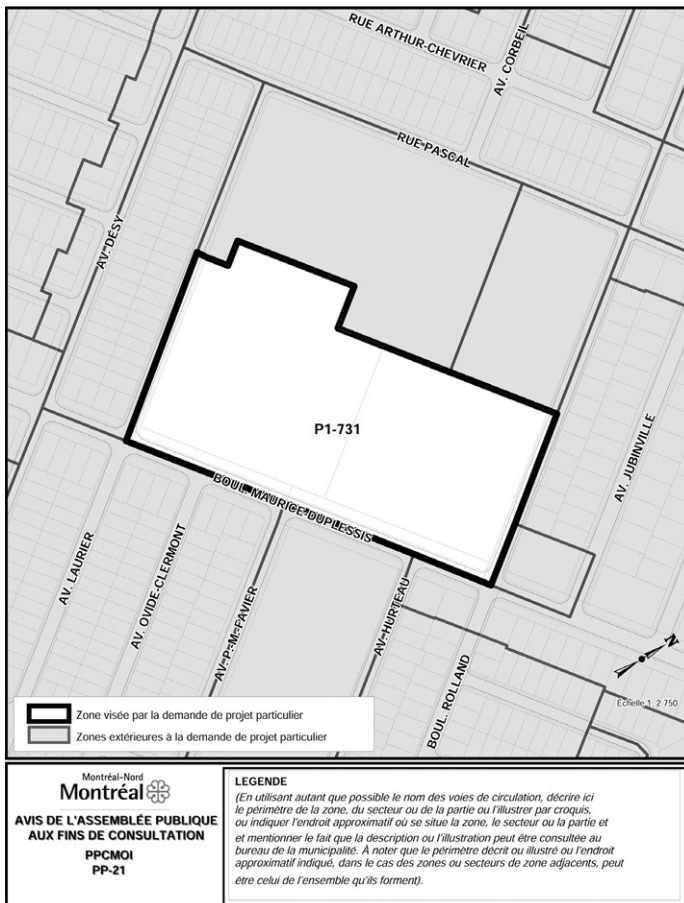
QUE le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, a adopté lors de sa séance ordinaire du 10 novembre 2014, le premier projet de résolution en vertu du règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

QUE, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., A19-1), une assemblée publique de consultation se tiendra le **LUNDI 8 DÉCEMBRE 2014, À 18 H, À LA SALLE DU CONSEIL, 11155, AVENUE HÉBERT, MONTRÉAL-NORD.**

QU'au cours de cette assemblée, le conseil expliquera le projet de résolution, ainsi que les conséquences de son adoption. Le conseil entendra également les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de résolution vise à autoriser l'agrandissement de l'école secondaire Henri-Bourassa de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, située au 6051 boulevard Maurice-Duplessis, pour l'aménagement d'un gymnase double.

Ce projet de résolution contient quatre (4) dispositions susceptibles d'approbation référendaire et vise la zone décrite ci-dessous :



QUE ce projet de résolution ainsi que l'illustration par croquis de la zone concernée peuvent être consultés au bureau de la secrétaire d'arrondissement ou au comptoir de la Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises, au 4243, rue de Charleroi, pendant les heures d'affaires, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 13 h.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 18 novembre 2014

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement